

janvier 2011

ACTUALITÉ

Saint-Bruno | Saint-Basile-le-Grand

Saint-Bruno s'Allume

Les lauréats de l'édition 2010 officiellement félicités

Le 9 janvier, lors d'une cérémonie précédant la réception des vœux du maire pour le Nouvel An, les membres du conseil municipal et les membres du comité d'embellissement ont procédé à la remise des prix du Concours Saint-Bruno s'Allume aux lauréats de l'édition 2010.

Claude Benjamin, maire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, a remercié tous les participants à ce concours qui ont contribué à créer une ambiance festive dans la ville en décorant leur résidence ou leur commerce. Ses félicitations étaient destinées plus particulièrement aux résidents des trente-deux adresses sélectionnées pour leur travail remarquable et la magnificence de leurs décorations, de même que pour leur implication dans l'embellissement de leur communauté.

Voici donc la liste des adresses primées pour l'édition 2010 du Concours Saint-Bruno s'Allume. Nos félicitations à tous les récipiendaires et nos meilleurs vœux pour l'année 2011 :

Résidences : 80, rue Pépin, 1992, rue Bedford, 5, rue Jolliet, 1751, rue Longueuil, 102, rue Jolliet, 450, rue Des Merisiers,

330, rue William Birks, 1834, boulevard de Boucherville, 1191, rue de Vaudreuil, 490, rue du Domaine, 1309, rue Oakwood, 80, rue Staveley, 3210, boulevard de Boucherville, 84, rue Staveley, 99, rue Grand Boulevard, 1402, rue Chanteclerc, 3031, rue Gadelier, 1600, rue Roberval, 1721, rue Montesson, 210, rue

Gouin, 1346, rue Voltigeurs, 510, rue Jodoin, 1385, rue Châteauguay, 348, rue Kéroack 1868, rue De Pontgravé.

Balcons : 295, rue de Vimy, appartement 406, 1605, rue Fortier, appartement 26.

Commerces : Les Versants du Mont Bruno, 1488, rue Montarville, Maman Autrement inc., 1416, rue Montarville et Cafellini inc., 1412, rue Montarville.

Vitrine : Classico, 1392, rue Montarville.

Industrie : Trans Herbe, 1090, rue Parent.

Le conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville remercie également les citoyens bénévoles qui s'impliquent au sein du comité d'embellissement de la Ville.



Joël Boucher, conseiller du district 3, remet un prix à Véronique Auger

Credit photo : Jean Richard